

Réactions d'*Eau Secours!* à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Montréal, le 30 mars 2011 – La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours!* souhaite faire part de ses réactions suite au dévoilement de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable annoncé par M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales et M. Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

La Coalition approuve les objectifs de cette stratégie, mais juge qu'il était grand temps que le gouvernement du Québec se préoccupe de préserver l'eau et de mettre en place des mesures pour l'économiser, car déjà en 2002, la Politique nationale de l'eau s'engageait à mettre en œuvre un programme d'économie de l'eau.

Les objectifs annoncés par le gouvernement sont de réduire d'au moins 20% la production moyenne d'eau par personne et de réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20% du volume d'eau distribué. Des mesures coercitives ne seront appliquées que si les objectifs ne sont pas atteints. Par exemple, l'installation de compteurs d'eau pour les grands utilisateurs industriels et commerciaux ne se ferait qu'en 2014 et la tarification serait introduite en 2017. *Eau Secours!* se demande pourquoi le gouvernement attend avant de procéder à l'installation des compteurs, car il s'avère que la tarification aux grands consommateurs les incitera à réviser leur pratique d'utilisation de l'eau et influencera très nettement leur consommation.

On annonce également dans cette stratégie, la production de bilans de l'usage de l'eau et, si nécessaire la mise en place d'un programme de détection et de réparation des fuites. Pour *Eau Secours!*, il est essentiel de régler dès maintenant le problème des fuites d'eau occasionnées par un mauvais entretien des réseaux d'aqueduc, car ces fuites pourraient être responsables de 20% à 50% de la production d'eau potable d'une municipalité. Pour évaluer l'état du réseau de distribution, il serait pertinent d'installer des compteurs d'eau par quartier ou par grande artère afin de détecter l'origine des fuites.

« La loi de l'eau devrait être transversale et être considérée, tout comme la loi du développement durable, comme un filtre aux décisions de tous les ministères, afin qu'ils aillent tous dans le même sens pour protéger la richesse. Par exemple, dans le cas de

la fracturation hydraulique pour l'exploration des gaz de schiste, des millions de gallons d'eau seront employés et souillés. Ce procédé utilisera beaucoup plus d'eau que l'ensemble de nos eaux d'aqueduc, si l'on se fie à l'exemple de la Pennsylvanie. On devra aussi d'urgence se pencher sur les plus grands utilisateurs d'eau comme l'agriculture, les mines, les piscicultures, etc... » déclare Martine Chatelain, présidente d'*Eau Secours!*

La Coalition *Eau Secours!* est heureuse de constater un début de volonté politique de la part du gouvernement pour préserver l'eau et espère que d'autres mesures suivront pour permettre aux Québécoises et aux Québécois de réduire leur consommation d'eau et de la gérer de manière responsable dans un cadre législatif et réglementaire adéquat.